PARTAGE TEMOIGNE

BULLETIN D'INFORMATION N°183 / JUIN 2022

DOSSIER

Le suivi social des familles : la garantie pour les enfants d'accéder à leurs droits

FOCUS

Des nouvelles du projet Solid'Aéré

Partage
avec les enfants du monde

Sommaire

3 Actualités

4 Dossier
Le suivi social des familles : la garantie pour les enfants d'accéder à leurs droits

9 Focus
Des nouvelles du projet Solid'Aéré

10 Engagement citoyen
Marraines et parrains, vos mots sont précieux !

Edito

Chers amies et amis de PARTAGE,

Ce bulletin vous arrive avec les beaux jours et bientôt l'été et les vacances. Une nouvelle année scolaire touche à sa fin en France, celle-ci a enfin été complète, sans confinement national : quel soulagement pour les familles et les enfants ! Même si la pandémie est toujours active, dans tous les pays du monde, la COVID- 19 se fait moins dangereuse et nous permet de nous projeter à nouveau, en extérieur, dans des espaces collectifs où la rencontre des autres est de nouveau possible.

Malheureusement, un nouveau conflit, aux portes de l'Europe fait la une de nos quotidiens depuis maintenant trois mois, nous rappelant que, d'après l'UNICEF, plus de 230 millions d'enfants - soit près d'un enfant sur dix dans le monde - vivent dans des pays ou des zones qui connaissent des conflits armés. La guerre en Ukraine nous fait toucher du doigt, à quelques milliers de kilomètres de nous, la vitesse à laquelle un pays tout entier peut basculer. Si PARTAGE n'intervient pas directement en Ukraine, nous souhaitons néanmoins témoigner notre tristesse devant cet horrible tableau. Une fois encore, les enfants comptent parmi les victimes innocentes sur place en Ukraine ou parce que déplacés avec leur famille, parfois isolés, pour fuir la guerre et trouver la sécurité. À cela s'ajoute tout ce que cette guerre a comme conséquences internationales sur les cours du prix de l'énergie ou des matières premières alimentaires dont le blé et l'huile de tournesol. L'inflation sur ces produits, et bien d'autres que nous connaissons en France, est encore plus forte dans nos pays d'intervention déjà fragilisés par la COVID-19. Ainsi, le Liban, l'Égypte ou le Burkina Faso, pays gros importateurs de blé, pourraient être durement touchés et risquent d'être rapidement confrontés à des hausses de prix ou à des pénuries alimentaires. La sécurité alimentaire de millions de personnes est en jeu dans des pays où le contexte et la situation sont déjà extrêmement difficiles.

Vous découvrirez justement dans ce numéro comment nos partenaires mettent en place des actions pour soutenir les familles les plus vulnérables de nos programmes, afin que celles-ci puissent offrir et garantir à leurs enfants l'accès à leurs droits. Parce que la famille est le socle du développement des enfants vers l'âge adulte, PARTAGE soutient des actions de « suivi social » des familles menées concomitamment aux programmes scolaires, de protection ou de cantines. L'enjeu est d'apporter aux familles qui en ont le plus besoin des appuis économiques, sociaux, psychologiques, éducatifs ou encore légaux, en réponse ciblée à leurs problématiques. Pour cela, nos partenaires ont une approche holistique impliquant toute la communauté éducative des enfants. Nous vous invitons à découvrir quelques-unes de ces initiatives de nos partenaires du Burkina Faso, de Madagascar ou encore du Népal dans ce dossier.

Yolaine Guérif,
Directrice générale

PARTAGE
40, rue Vivenel - BP 70311
60203 Compiègne Cedex
Tél. 03 44 20 92 92

Association de solidarité internationale fondée en 1973
Régie par la loi de 1901
Reconnue d'utilité publique, pouvant recevoir des legs, donations et assurances-vie.

Directeur de la publication :
Dominique Bissuel
Rédactrice en chef :
Jennifer Duquesne
Rédactrice en chef adjointe et conceptrice :
Sabrina Musial

Comité de rédaction :
Marie Benketaf, Colin Boyaval, Elise Goujon, Yolaine Guérif, Sylvia Guarneri, Claudine Paraire, Éloise Petit

Sauf mention spéciale, toutes les photos sont authentiques, elles ont été prises par des membres ou partenaires de PARTAGE

Abonnement annuel : 12 euros
ISSN : 12908738
Dépôt légal : 2ème trimestre 2022

E-mail : info@partage.org
www.partage.org
Sur Facebook : www.facebook.com/associationpartage
Sur Youtube : www.youtube.com/partagefrance
Sur Linkedin : www.linkedin.com/company/11220190/admin/
Sur Instagram : https://www.instagram.com/partage__association/

MIXTE
Papier issu de sources responsables
FSC® C131468

Le Forest Stewardship Council (FSC) est un label environnemental, qui assure que la production de bois ou d'un produit à base de bois a respecté des procédures censées garantir la gestion durable des forêts.

Engagement

Sébastien Simon : notre nouvel ambassadeur des enfants du monde

Sébastien Simon, skipper français originaire de Vendée, est connu pour ses nombreux défis sur l'océan.

C'est fin 2021 que **Sébastien Simon a choisi de s'engager auprès de PARTAGE pour soutenir et faire parler de la cause des enfants défavorisés à travers le monde**.

« […] *C'est une cause qui me parle beaucoup, tout ce qui touche à l'éducation a un vrai impact sur l'avenir, […]. J'ai eu l'occasion de voyager un peu partout dans le monde, dans des pays plus ou moins chanceux […]* ».

Pour officialiser son rôle d'ambassadeur des enfants du monde, Sébastien Simon s'est lancé un nouveau défi, sur la terre ferme cette fois : **« 1 partage = 1 kilomètre »**, c'est-à-dire réaliser autant de kilomètres à vélo que de partages de sa publication.

Aux dernières nouvelles, il approchait les 600 partages, soit 600 kilomètres à parcourir à vélo à travers la France, aux couleurs de PARTAGE. Il prévoit de le réaliser en juin, au départ de la Vendée et de faire appel aux volontaires qui souhaiteraient l'accompagner dans son défi sportif solidaire.

C'est aussi en Vendée qu'il commence son **engagement dans les actions d'éducation à la citoyenneté** en allant, aux côtés de PARTAGE Vendée, à la **rencontre des élèves** notamment de l'école des Salines et de la Maison Familiale Rurale de Saint-Gilles-Croix de Vie, où il a grandi.

« *J'ai eu l'occasion, grâce à mon activité, de rencontrer beaucoup d'élèves. À chaque fois, il y a des questions très intéressantes, des partages d'expérience […] J'ai toujours apprécié discuter avec des enfants…* ».

Nous remercions sincèrement Sébastien pour son engagement à nos côtés !

Découvrez l'interview vidéo de Sébastien Simon en scannant le QR Code :

Initiative

Le projet CLAP en Inde

Depuis décembre 2021, SARD met en œuvre le « *Continued Learning Access Project** » (CLAP). Il s'agit de mettre en mouvement un **véhicule spécialement conçu pour contenir 120 ordinateurs**. Ce véhicule ressemble davantage à une bibliothèque informatique mobile qui peut être facilement déplacée dans les rues étroites des villages. **Chaque jour, CLAP couvre deux écoles, permettant à 240 élèves de s'initier à l'informatique** mais aussi d'apprendre autrement. Chacun des 120 ordinateurs portables est équipé d'une solution intégrée complète avec un logiciel adapté aux élèves du CE2 à la seconde.

Des cours, des démonstrations et des exercices en mathématiques, en sciences, en hindi et en anglais sont proposés aux élèves. Les tableaux de bord permettent aux enseignants d'évaluer les élèves et encouragent ces derniers à améliorer leurs résultats de session en session.

Une fois que les étudiants ont terminé leurs sessions, CLAP se déplace vers l'école suivante couvrant ainsi **720 enfants par semaine**. Tout en étant parfaitement intégré dans les écoles, CLAP contrebalance les inconvénients de l'éducation traditionnelle. Le véhicule aide aussi bien les élèves à progresser dans l'apprentissage des savoirs fondamentaux que les enseignants en renforçant leurs connaissances numériques. L'association SARD espère établir un modèle d'apprentissage dans le district de Moradabad, modèle qui pourra être compris, transmis et, par la suite, repris par les autorités pour en assurer la pérennité.

*Projet d'accès à l'apprentissage continu

Retour en famille d'une jeune fille suivie par Keoogo avec distribution de vivres

Le suivi social des familles : la garantie pour les enfants d'accéder à leurs droits

Lors de la pandémie de COVID-19, le rôle de la famille dans le bien-être et le développement des enfants a été au cœur des débats sur l'enfance. **La famille, quelles que soient sa forme et sa composition, est le socle du développement de l'enfant.** C'est ce que rappellent les articles 7, 9, 10, 18, 19 et 20 de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant (CIDE) ratifiée par 196 pays dans le monde, dont tous les pays d'intervention de PARTAGE. Dans les programmes que nous soutenons, accompagner les enfants dans l'exercice de leurs droits passe donc aussi par un soutien de leur famille, pour qu'ils puissent y trouver protection et soutien dans leur construction vers l'âge adulte. Nos partenaires réalisent le suivi social des familles avec comme objectif en commun de : **préserver l'équilibre familial, recréer du lien quand celui-ci est rompu et protéger la dignité de l'enfant**. Ce qui sous-tend leur action : l'intérêt supérieur de l'enfant !

Les familles que nos partenaires accompagnent rencontrent de nombreuses problématiques. Elles font face à la maladie, au handicap, à une grande précarité, au chômage, au cumul de dettes, sont exposées à la violence familiale, à la promiscuité, aux addictions, aux conflits avec la loi, au manque de services de base, à l'insécurité, aux catastrophes naturelles… avec des conséquences parfois dramatiques pour l'avenir des enfants. Il est alors indispensable, pour protéger les enfants, d'aider leur famille.

Pour ce faire, nos partenaires ont des méthodologies d'intervention très similaires, adaptées aux spécificités de chaque contexte. L'accompagnement proposé aux familles est toujours holistique : économique, social, éducatif, psychologique. Ainsi, les parents, mieux armés pour faire face à la vie, sont en capacité de mieux soutenir seuls leurs enfants. À travers les exemples de Vahatra à Madagascar, Keoogo et le Dispensaire Trottoir au Burkina Faso, Holt Sahathai Foundation en Thaïlande, Renaitre en Roumanie et Voice of Children au Népal, nous allons vous présenter quelques initiatives soutenues par PARTAGE.

Tous nos partenaires mettent en œuvre un accompagnement qui suit des étapes bien définies : identification des familles à accompagner parmi les plus vulnérables, définition de leurs besoins, suivi par des visites régulières et enfin évaluation des avancées. Selon les cas, certaines familles sont suivies sur une période déterminée (2 à 4 ans en moyenne), quand d'autres peuvent être accompagnées plus longtemps, tant que leurs objectifs d'autonomisation ne sont pas atteints.

Chez Vahatra, à Madagascar, l'identification des familles à accompagner est réalisée grâce à un outil intitulé « photo de famille ». Celui-ci permet de dresser la situation initiale de chaque famille par l'obtention d'un « score », calculé selon 21 critères précis : habitat, accès à l'énergie et à l'eau, situation administrative, statut nutritionnel, revenus/dettes... Cette première évaluation réalisée avec la famille lui permet souvent de prendre conscience des acquis et fait naître l'espoir d'une évolution positive. Les équipes de Vahatra échangent avec les familles sur les critères et, ensemble, sont listées les pistes d'amélioration. Le nombre de points acquis, loin d'être un jugement de valeur des familles, permet d'établir un constat objectif et de définir des étapes de progression. Un contrat d'engagement est alors signé, pour formaliser l'implication des familles.

Présentation de la famille T. Vahatra à Antsirabe, Madagascar

Mme T. élève seule ses 3 enfants, âgés de 8, 9 et 19 ans et tous scolarisés. Pour subvenir aux besoins de sa famille Mme T. travaille comme couturière. Son mari a été emprisonné en 2019 à Tananarive, la capitale, mais grâce à la demande de la famille il a pu récemment être transféré à Antsirabe, plus proche de sa famille. Le rôle de Mme T. est compliqué, car elle doit combler le vide causé par l'absence du père de ses enfants.

La famille cumulait un score* de départ de 47 points. La principale difficulté rencontrée par Mme T. fut quand ses enfants étaient malades, puisqu'elle ne pouvait pas leur offrir de soins appropriés. « *Par exemple, quand un de mes enfants avait mal aux dents, je lui donnais juste du paracétamol pour calmer la douleur. Mais depuis qu'ils ont adhéré au programme de Vahatra, ils profitent des soins bucco-dentaires et n'ont plus de problèmes de ce côté. À part cela, les soutiens scolaires nous sont d'une grande aide, car les fournitures scolaires pour 3 enfants sont une charge assez lourde. Les animatrices sociales me rendent visite fréquemment. Elles sont de bon conseil concernant l'éducation de mes enfants. Parfois, j'apprends des choses sur eux qu'ils ne me disent pas ! C'est très important pour moi, car je peux mieux les comprendre et connaître leurs besoins.* »

Mme T. assiste assidument aux ateliers parents proposés par Vahatra. Elle y partage son expérience avec d'autres parents et vice-versa. Grâce au flyer *Les 10 règles pour éduquer son enfant*, elle peut se souvenir de ce qu'il faut faire et ne pas faire. « *Par exemple, le fait de comparer mon enfant à un autre ne se fait pas, ce flyer me le rappelle bien.* »

Grâce à sa volonté et à l'accompagnement de Vahatra, la situation de la famille s'est considérablement améliorée, ce qui s'est notamment traduit dans le nouveau résultat obtenu après l'évaluation (+ 25 %).

* L'association Vahatra se base sur la nécessité de transparence et de co-construction entre l'équipe du suivi social et les familles. Le « score » est défini pour mesurer les progressions, c'est un dispositif de suivi-évaluation pour chaque famille bénéficiaire.

Pour tous les partenaires de PARTAGE, le suivi social des familles contribue à l'amélioration des conditions de vie des enfants, sur le plan sanitaire, au niveau du développement cognitif, socio-affectif et psychomoteur de l'enfant, ainsi qu'au niveau du climat familial en faisant la promotion de relations apaisées et bienveillantes pour l'enfant. Aussi, nos partenaires participent à la promotion des droits de l'enfant comme mentionné dans l'article 18 de la CIDE : **« Les deux parents ont une responsabilité commune pour ce qui est d'élever l'enfant et d'assurer son développement »**.

Jeune fille de retour en famille et équipée en matériel de cuisine par Keoogo

C'est la raison pour laquelle nos partenaires accompagnent les parents par l'organisation d'ateliers dédiés, dans lesquels les échanges permettent de mieux comprendre leurs propres problèmes. **Les parents sont amenés à évoluer dans leur rôle, à reprendre confiance dans leurs pratiques et en apprendre de nouvelles** : équilibre alimentaire, psychologie de l'enfant, maitrise des règles d'hygiène…

En Thaïlande, chez HSF, les parents bénéficient également d'une aide financière adaptée et de petites formations sur l'autonomie familiale. HSF appuie les familles dans le développement d'activités permettant de créer du lien au sein de la cellule familiale. Parfois, ces activités permettent aussi la création de petits commerces. Cette démarche vise à augmenter ou stabiliser la famille en tant que structure protectrice, à améliorer son revenu et à renforcer son autonomie. L'objectif est d'avoir des impacts positifs tant sur le plan économique que psycho-social.

Conscients que seule une prise en charge holistique des besoins de l'enfant est réellement efficace, nos partenaires jouent un rôle de médiateurs entre les différents acteurs intervenant dans la vie de l'enfant, notamment les parents, les tuteurs, ou les professeurs. Depuis sa création, l'association **Dispensaire Trottoir, notre partenaire burkinabè à Bobo-Dioulasso**, a bien compris l'enjeu de faciliter et coordonner les échanges entre ces deux parties prenantes, et pour ce faire, réalise des visites à domicile et dans les classes. Régulièrement, l'équipe se rend dans les familles pour prendre des nouvelles et remédier aux éventuelles difficultés qu'elles rencontrent. De même, le personnel du volet Éducation échange avec les professeurs des enfants bénéficiaires du programme pour connaitre la situation scolaire de l'élève et proposer des solutions adaptées (soutien scolaire, médiation avec d'autres élèves, négociation d'appui complémentaire).

Ces dernières années, le Dispensaire Trottoir est de plus en plus souvent amené à résoudre des conflits entre certains élèves et leurs professeurs. Les professeurs, qui ne connaissent pas forcément la situation particulière de tous les enfants, ne prennent pas toujours la mesure de leurs difficultés personnelles. Afin de pallier ces incompréhensions et rétablir un climat de confiance, le Dispensaire Trottoir intervient auprès des élèves, des familles et du corps professoral concerné en favorisant un environnement d'écoute apaisée. Voici un exemple partagé par l'équipe de Bobo-Dioulasso.

Habibou, est une jeune fille exclue de sa classe pour mauvais comportement : injures proférées au professeur suite à une accusation de tricherie. Malgré des tentatives de négociations initiées par ses parents, la jeune Habibou. a été sommée de quitter sa classe en plein milieu d'année scolaire. Le Dispensaire Trottoir, qui accompagne Habibou et sa famille, est intervenu.

D'abord, en allant demander sa version à la jeune fille et en échangeant longuement avec ses parents. Puis en écoutant également l'enseignant pour connaître précisément l'ensemble du dossier. Une rencontre entre tous les acteurs de l'école, responsables de l'établissement, enseignant, famille, Habibou et un membre de l'Association des Parents d'Élèves a permis de trouver un consensus pour réintégrer la jeune élève. La situation personnelle de l'enfant a été exposée et l'enseignant, les larmes aux yeux, a dit regretter sa sévérité. Il ne connaissait pas les difficultés traversées par Habibou : père décédé, fratrie nombreuse et déscolarisée, extrême pauvreté. Aujourd'hui, Habibou. et son enseignant sont devenus bons amis, une attention particulière lui est portée pour l'aider à réussir ses études.

Entretien entre l'équipe du Dispensaire Trottoir, la maman et Habibou

La bonne connaissance des conditions de vie de la famille de H. par le Dispensaire Trottoir a permis de maintenir cette jeune fille à l'école et tenter ainsi de rompre le cercle de la pauvreté. Suivre les enfants dans leur famille permet de mieux comprendre pourquoi un enfant est en difficulté d'apprentissage. S'il n'a pas accès à un espace pour étudier ou s'il n'a pas l'électricité, comment faire ses devoirs le soir ? Et s'il doit travailler le matin ou le soir pour subvenir aux besoins de sa famille ? Et s'il n'a pas accès à un repas par jour ? Toutes ces questions, quand elles sont abordées par l'équipe pédagogique des établissements scolaires, peuvent contribuer à une réponse adaptée aux conditions particulières d'un enfant. Alors, l'école se montre inclusive.

Comme nos partenaires portent une vision holistique de l'enfant et que l'accompagnement de sa famille s'exerce de la même manière, en plus des formations parentales, certains de nos partenaires apportent une aide dans les démarches administratives, parfois trop complexes à mener dans des contextes de vulnérabilité (analphabétisme, pertes des documents…).

C'est le cas de Renaître Romania, qui accueille les familles défavorisées d'Orastie et de Geoagiu en Roumanie, au sein du « Centre de Conseil et d'Aide aux Parents et Enfants ». Dans l'équipe salariée, un juriste de formation accorde du soutien aux familles pour qu'elles accèdent à leurs droits : prestations sociales (allocations familiales, chômage), démarches administratives (documents d'identité, certificats de naissance). Par ces actions, c'est l'article 7 de la CIDE qui est respecté **« L'enfant a le droit à un nom, une nationalité »**. Cette démarche est une manière de lutter contre l'exclusion dont est victime la communauté Rom et favorise l'intégration de leurs enfants dans la société.

Parce que nos partenaires ne peuvent et ne veulent pas représenter la « seule solution » pour les familles qu'elles suivent, ils effectuent également un travail de référencement auprès des structures et organismes compétents. Ainsi, ils ne se substituent pas à l'État, responsable de la prise en charge sociale et permettent aux bénéficiaires de jouir de leurs droits.

Retrouvailles chez notre partenaire HSF en Thaïlande

« Tout enfant qui est temporairement ou définitivement privé de son milieu familial, ou qui dans son propre intérêt ne peut être laissé dans ce milieu, a droit à une protection. » Articles 19 et 20 de la CIDE.

Madame Justine et sa fille, soutenues par Vahatra

Madame Raivo et ses trois filles, famille accompagnée par Vahatra

Tous nos partenaires ont à cœur de favoriser le maintien des enfants dans leur famille. Cependant, les enfants vivant en situation de rue font déjà l'expérience de la rupture du lien familial.
Les associations VOC au Népal et Keoogo au Burkina Faso travaillent auprès d'eux. Les travailleurs sociaux s'attèlent d'abord à créer un lien de confiance avec l'enfant, afin qu'il puisse « se raconter ». Ce n'est qu'à partir de ce moment que les équipes peuvent entreprendre des enquêtes pour identifier et rechercher les familles. Il faut également écouter l'enfant sur les motifs qui ont conduit à la rupture. Maltraitances, négligences, extrême pauvreté ou conflits sont souvent à l'origine du « départ » des enfants du foyer. Les équipes contactent les parents ou les tuteurs, écoutent leurs difficultés et proposent, progressivement, un processus de réintégration. Les retrouvailles sont organisées petit à petit, pour ne pas brusquer les uns et les autres et doucement panser les plaies du passé, reconstruire des relations sur des bases saines, définir les conditions d'une nouvelle vie commune tout en s'assurant de la protection des enfants « retournés », tels que Keoogo les nomme une fois qu'ils ont retrouvé leur foyer. Nos partenaires proposent alors de l'aide aux familles : distribution ponctuelle de vivres, équipement en matériel pour des activités génératrices de revenus, formation professionnelle, thérapies familiales, accompagnement médical… Malheureusement, parfois, le retour en famille s'avère impossible. **« L'enfant a le droit de maintenir des contacts avec ses deux parents s'il est séparé de l'un d'entre eux ou des deux. »** Article 9 de la CIDE.

Quelles que soient les manières d'effectuer le suivi social des familles, nos partenaires œuvrent à la réalisation des droits de l'enfant considérant, comme l'article 9 de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant qu'il **« a le droit de vivre avec ses parents à moins que cela ne soit jugé incompatible avec son intérêt supérieur »**.

Marie Benketaf,
Responsable suivi de programmes Afrique

Des nouvelles du projet Solid'Aéré

Il y a bientôt deux ans, lors de la soirée hommage organisée à Compiègne suite aux explosions du port de Beyrouth, un projet solidaire est imaginé entre les équipes du siège, de notre antenne PARTAGE Oise et de la Mairie de Compiègne. L'idée était d'engager 20 adolescents et adolescentes : 10 jeunes des quartiers prioritaires de la ville de Compiègne et 10 jeunes de Beyrouth, animateurs et animatrices volontaires du MSL, notre partenaire au Liban, dans un projet de solidarité et de rencontre interculturelle. Le projet Solid'Aéré était né !

Tout au long de l'année dernière, les jeunes ont participé à de nombreuses rencontres qui leur ont permis d'échanger sur leurs motivations à la rencontre, et sur les notions d'interculturalité, d'inégalités, et de solidarité internationale. Ces rencontres ont permis aux jeunes de chaque groupe de découvrir en amont quelques éléments clefs de la culture de l'autre, et de clarifier leurs attentes quant à cet échange. Le travail de présentation de leur culture s'est aussi révélé très enrichissant pour la valorisation de leur propre quotidien.

Dès le mois de septembre, les jeunes se sont lancés dans un cycle d'échanges autour des notions de solidarité, de paix, de citoyenneté et de vivre ensemble. Quatre échanges à distance ont été proposés aux jeunes entre septembre 2021 et mai 2022 :

➜ La première rencontre leur a permis aux jeunes de se découvrir, de parler de leurs hobbies, de leurs passions, de leurs habitudes. Les moyens de transport, l'accès à la nature, le système scolaire, mais aussi la crise économique, le travail infantile, la migration… De nombreux thèmes ont été abordés, chaque groupe étant avide d'avoir un aperçu du quotidien de l'autre.

➜ La deuxième rencontre avait pour thème le Droit à l'alimentation, dans le cadre de la campagne Cantines du Monde initiée par PARTAGE. Lors de cette rencontre, chaque groupe a présenté à tour de rôle des recettes de chez lui : pour les Libanais.es, le molokhieh et le tabbouleh. Pour les Français.es, la galette des rois et la quiche lorraine !

➜ Lors de la troisième rencontre, les jeunes ont présenté leur environnement de vie, leur quotidien, leurs habitudes. Ils ont décidé de la réalisation d'une vidéo par groupe tournée dans leur ville et lycée, afin de donner un aperçu de leur quotidien.

➜Enfin, samedi 7 mai a eu lieu la dernière rencontre. Des paroles ont été écrites par les jeunes compiégnois pour être interpretées en slam. De leur coté, les Libanais écrivent une chanson.

Les jeunes étaient investis dans les échanges, et toujours très contents de se retrouver. La bonne humeur était au rendez-vous !

Feriel Magnier-Slimani,
Responsable ECSI jusqu'à mars 2022

Parrainer, c'est du bonheur à partager !

Marraines et parrains, vos mots sont précieux !

Avec votre permission, nous les partageons ici.

Parce que le parrainage est notre moteur d'action et de développement, nous avons souhaité donner la parole aux parrains et marraines pour recueillir leurs expériences, leurs émotions et leurs ressentis. Josette, Alexis, Santiago, Alexandra, Françoise, nous confient les motivations de leur engagement.

Josette F., engagée depuis 1994 dans la cause des enfants démunis est actuellement marraine de Michel chez notre partenaire COMPARTIR au Honduras.

« Parrainer est très émouvant et passionnant.

C'est enrichissant pour les enfants et pour les parrains qui savent qu'à des milliers de kilomètres des enfants grandissent, s'épanouissent pour devenir des femmes et des hommes qui vont s'en aller dans la vie et qu'on a pu aider.

C'est un lien magnifique qui procure beaucoup de bien-être.

J'ai 94 ans et ai toujours été sensible à l'écologie. Nous sommes tous en lien. Il n'y a pas un pays d'un côté et nous de l'autre. La terre est une petite boule qui tourne et subit bien des avaries. Elle est tellement fragile et menacée, alors qu'elle a besoin d'être solide pour nous porter. La terre est ronde, soyons solidaires. »

Alexis R., un ami fidèle de PARTAGE depuis près de 40 ans.

« Aujourd'hui, j'assure 23 parrainages.

J'ai une retraite de 950 €/mois alors que pour vivre heureux j'en ai besoin de 150 €. Je partage donc le reste et cela fait du bonheur pour moi et celles et ceux que j'aide.

Je vous donne une recette infaillible : si vous êtes pleinement heureux, d'un bonheur que rien ne peut ternir, vivez dans la simplicité volontaire et partagez au mieux ce que vous avez. C'est bon pour la paix et la planète aussi !

Ne nous contentons pas de donner notre superflu, mais en conscience partageons ce que nous avons avec les enfants qui en ont besoin de par le monde. »

Santiago est devenu parrain suite à une rencontre avec une de nos équipes de la rue.

« J'ai 23 ans et je travaille dans le domaine de la restauration et de l'événementiel.

Je soutiens l'association PARTAGE depuis un an déjà. J'ai été interpelé dans la rue par un monsieur super sympa qui m'a expliqué les valeurs que défend l'association.

J'ai tout de suite adhéré à ces valeurs et commencé mon parrainage.

Je parraine Kermina en Haute-Égypte, auprès de l'AHEED. Nous avons échangé courriers et dessins.

Avec PARTAGE, il y a un vrai suivi et nous pouvons être sûrs que notre argent sera utilisé dans le but promis.

Pour partager et donner leur chance à ceux qui peuvent ne pas en avoir, je soutiens PARTAGE, je soutiens les enfants du monde, pour un meilleur avenir. »

Engagée auprès des enfants démunis, Alexandra D. est une marraine comblée qui partage le lien créé avec ses deux enfants. Elle parraine Mohini depuis plus de 10 ans chez notre partenaire SARD en Inde.

« En tant que citoyenne, j'ai toujours eu à cœur d'aider les autres à mon échelle.

Cette envie de participer à un monde plus juste a pris une nouvelle tournure lorsque j'ai eu mes enfants. Il était important pour moi de leur transmettre des valeurs qui me sont chères et PARTAGE répondait parfaitement à mes attentes. L'importance de l'éducation, l'ouverture sur le monde, la découverte d'autres cultures sont des sujets qui me permettent, au travers du parrainage, de les sensibiliser.

L'accès à l'alimentation est aussi un sujet que j'aborde avec eux car ils n'ont pas conscience des difficultés rencontrées par les enfants dans d'autres pays du monde. Ce droit d'être nourri et d'être en bonne santé pour apprendre à l'école dans de bonnes conditions, qui semble tellement naturel pour eux, ici en France, n'est pas respecté partout.»

Sensible aux situations de handicap qui touchent les enfants, Françoise D. est marraine d'action pour le SESOBEL au Liban depuis 2001. Elle s'est engagée au côté de PARTAGE en 1995.

« J'ai élevé trois enfants, vu grandir sept petits-enfants et voici le cinquième arrière-petit-enfant qui est annoncé. C'est, pour moi, une joie immense de voir grandir et s'accomplir ces êtres humains devenus adultes ou futurs adultes de demain. Je ressentirai, je crois, jusqu'au dernier jour de ma vie, le besoin d'épanouissement de chaque être humain, d'ici et d'ailleurs.

C'est pourquoi, dès 2001, à l'heure de la retraite et grâce à l'arrivée d'un peu plus de moyens matériels, j'ai voulu soutenir PARTAGE et, à travers cette association, aider SESOBEL, service social pour le bien-être de l'enfant handicapé au Liban [...].

Je mesure les besoins immenses dans lesquels sont ces enfants et leur famille. Ce n'est donc pas le moment de baisser les bras ! Aussi, discrètement, modestement, mais rigoureusement, je continue ce geste solidaire, ceci tant que je le pourrai.

D'accord avec Mère Teresa, je prétends que *: nous ne pouvons pas tous faire de grandes choses, mais nous pouvons faire de petites choses avec beaucoup d'Amour* ».

Vous souhaitez vous aussi partager votre expérience du parrainage avec nos lecteurs ? Écrivez-nous sur : info@partage.org.

Vous n'êtes pas encore marraine ou parrain et souhaitez le devenir ? Contactez-nous : 03 44 20 92 92.

Élise Goujon,
Responsable développement des ressources grand public

12 antennes locales bénévoles

Alpes Maritimes
Jamila Ibrahimi
jamila_ibr@yahoo.fr
Tél. 06 17 06 11 15

Alsace
Christian Carau
alsace@partage.asso.fr
Tél. 06 16 41 37 45

Auvergne
Bernadette Carbonnel
carbonnelb@gmail.com
Tél. 04 73 26 23 37

Bordeaux Gironde
Joëlle Boussier
bordeaux@partage.asso.fr
Tél. 06 33 75 81 67

Calvados
Martial Legras
martiallegras@orange.fr
Tél. 02 31 82 41 25

Gard-Hérault
Diana Barredo
gard-herault@partage.asso.fr
Tél. 06 64 25 36 28

Isère
Jean-Charles Souriau
isere@partage.asso.fr
Tél. 06 06 44 09 25

Lyon Rhône
Francis Dufour
partage.lyon.rhone@gmail.com
Tél. 06 66 02 22 13

Oise
Corinne Loverich-Bouvet
oise@partage.asso.fr
Tél. 06 14 47 52 63

RA - Saint-Étienne
Brigitte Giret
brigitte.giret.masquelier@gmail.com
Tél. 06 77 48 27 43

Région Nantaise
Christiane Dronneau
partageregionnantaise@laposte.net
Tél. 02 40 43 51 14

Vendée
Martine Bouffet Vergniol
vendee@partage.asso.fr
Tél. 02 51 54 95 61

Agir avec PARTAGE pour les enfants du monde

Parrainer

☐ **Je parraine un enfant.**
À partir de 30 € par mois. *Soit 10,20 € après déduction fiscale*

☐ **Je parraine une action.**
À partir de 25 € par mois. *Soit 8,50 € après déduction fiscale*

Je joins un chèque correspondant au 1er versement et recevrai sous peu mon dossier de parrainage.

Faire un don

☐ **Je fais un don régulier de .....€ par mois.**
Je joins un premier règlement par chèque (minimum 8 € par mois).

☐ **Je fais un don ponctuel de .....€.**
Je joins un chèque à l'ordre de PARTAGE.

Merci de votre engagement à nos côtés !

Adhérer

☐ **Je paie ma cotisation annuelle et deviens adhérent.e de PARTAGE.**
Je joins un chèque de 25 € à l'ordre de PARTAGE.

☐ **Je m'abonne au journal de l'association, PARTAGE Témoigne, et participe ainsi à sa diffusion.**
12 € par an. Je joins un chèque à l'ordre de PARTAGE.

Agir autrement

☐ **J'envisage de faire un legs, une donation ou une assurance-vie au bénéfice de PARTAGE.**

☐ **Je souhaite être informé.e sur le partenariat d'entreprise ou le mécénat.**

☐ **Je veux m'impliquer bénévolement.**
Je désirerais être contacté.e à ce sujet.

Vos dons sont déductibles de vos impôts ! Vous pouvez bénéficier d'une réduction d'impôts de 66 % du montant de vos dons à PARTAGE, dans la limite de 20 % de votre revenu net imposable.

BU179

M. ☐ Mme ☐

Raison sociale

Nom

Prénom

Adresse complète

Code postal Ville

Pays

Téléphone

Email

Votre référence PARTAGE, si vous nous soutenez déjà

☐ J'accepte de recevoir des informations de la part de PARTAGE par email

PARTAGE s'engage à ne pas louer ou échanger vos coordonnées à d'autres organismes.

BU179

Merci de remplir ce coupon et de nous le retourner, le cas échéant, accompagné de votre règlement par chèque à l'ordre de PARTAGE en fonction de votre choix, à :

PARTAGE,
40 rue Vivenel, BP 70311
60203 Compiègne Cedex